



Pelouse non entretenue chez ma grand-mère de 94ans

Par flatty

Bonjour,

Ma grand-mère de 94 ans est veuve depuis 2 ans, vit dans une maison modeste à Begard en Bretagne. Ses voisins se plaignent depuis une semaine que sa pelouse n'est pas entretenue. Conséquences selon eux: chardons et pollution visuelle. Ils entament déjà une procédure administrative.

Effectivement la pelouse n'a pas encore été tondue cette année et arrive aux genoux.

Est-il légal de saisir l'administration pour si peu? Risque-t-elle quelque chose?

N'est-ce pas du harcèlement, connaissant l'état de ma grand-mère, pour si peu de nuisances?

Je suis excédée par le manque de civisme de ces gens.

Note: Elle n'a plus que nous ses petits enfants; nous avons entamé depuis quelques mois une demande de tutelle pour de toutes autres raisons, qui n'a pas encore aboutit.

Par avance merci de votre aide!